PLANNING DES ATELIERS

AU DEPOT VENTE

TROC POITIERS

414 Avenue de Nantes

86000 POITIERS

\*\*\*\*\*\*\*\*\*

« Je chine, Je relooke »

\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Les lundi et Mardi de 14 h 30 à 17 h 30

En octobre / novembre /décembre

**Jusqu’au 15 décembre inclus**

A L ATELIER ADDOBBO

La Chaumillière

86800 LAVOUX

\*\*\*\*\*\*\*\*\*

« Je chine, Je relooke »

\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Le jeudi 22 octobre

Le vendredi 23 octobre

Le jeudi 5 novembre

Le vendredi 6 novembre

Le samedi 7 novembre

Le samedi 14 novembre

Le samedi 28 novembre

Le jeudi 3 décembre

Le vendredi 4 décembre

Le vendredi 11 décembre

Le jeudi 17 décembre

Matin ou Après midi

9h30-12h30 ou 14h30 – 17h30

**Inscriptions**

**15 jours avant la date du stage** afin de vous permettre de préparer votre meuble/objet selon les conseils prodigués (décirage, dégraissage, sous couche ou non etc…)

**Conditions de stage**

3 personnes maximum au dépôt vente et 4 personnes à mon atelier afin de respecter les distanciations.

Masque obligatoire et gel hydro alcoolique à l’entrée et tout au long de la durée du stage selon les besoins.

**Conditions de règlement et inscriptions**

 Le règlement du stage s'effectue en 2 fois : acompte de 50 % du coût total du stage à verser à l'inscription, solde de 50 % à régler le jour même du stage. Pour les bons cadeaux, la totalité du règlement doit s'effectuer à l'inscription.

Les inscriptions sont prises en compte par ordre de réception des chèques de règlement.

Sauf indication contraire, le tarif des stages comprend : les peintures, les fournitures, les pochoirs, les outils, la formation.

**Conditions d'annulation et de remboursement du stage**

 L'Atelier ADDOBBO se réserve le droit d'annuler ou de reporter un stage si le nombre minimum de stagiaires n'est pas atteint.

**Annulation par l'Atelier ADDOBBO**

 En cas d'annulation d'un stage par l'Atelier ADDOBBO le chèque d’acompte sera remis au stagiaire

**Annulation par le stagiaire**

 • Si l'annulation du stage au delà de 48 heures avant la date de début du stage, nous l’acompte des 50 % est remis au stagiaire

• Si l'annulation du stage a lieu dans les 48 heures avant la date de début de stage, l'acompte de 50 % sera encaissé.

PLANNING DES ATELIERS